

de Talon qu'enfin, en 1670, l'opposition cessa ; Louis XIV exauça les vœux des Récollets et leur donna ordre de retourner dans ce Canada qu'ils aimaient tant.

L'auteur de l'ouvrage profite de ce fait pour jeter un coup d'œil sur l'action des Récollets au Canada et n'en dire que des choses très dures et très pénibles à lire. Je ne sais ce qu'en pensera le commun des lecteurs ; pour ce qui me concerne, je trouve ces pages très regrettables.

Je ne veux pas discuter le fond même du sujet, pour les mêmes raisons précisément que j'oppose à Monsieur Chapais. Je veux bien par conséquent lui accorder pour le moment qu'il dit l'exacte vérité, que son jugement plus que sévère est parfaitement motivé, que ses sources sont absolument sûres et exactement interprétées, que la manière dont il présente les faits sous une forme condensée ne leur donne pas une force qu'ils n'ont point par eux-mêmes, qu'il ne généralise pas son jugement outre mesure, qu'enfin durant une période de 30 années, les Récollets ont été seuls à avoir tous les torts : j'accorderai tout cela et je contesterai seulement l'utilité et surtout l'opportunité de cette sortie faite contre eux.

L'utilité ? En effet, les Récollets qui furent au commencement toute l'Eglise du pays, en formaient encore de 1670 à 1700 une respectable partie. Les couvrir de reproches, c'est s'adresser à des prêtres, à des religieux, à des ministres de l'Eglise du Canada. Or des reproches de ce genre sont toujours de nature à réjouir les ennemis de la religion, à contrister ses amis, à faire du tort à ceux qui en sont l'objet ou aux héritiers de leur nom et de leur fonction et finalement à éclabousser ceux que l'on prétend défendre.

Voilà pourquoi pour un historien catholique, c'est toujours une besogne pénible de s'en prendre aux ministres de l'Eglise. D'instinct, il ne s'y livre qu'en cas d'absolute nécessité.

Dans le cas présent, j'ai beau regarder, je ne vois pas la nécessité de ces pages contre les Récollets. Le lecteur aurait aussi bien connu Talon, si elles n'y eussent pas été. Il suffisait, ce me semble, à l'auteur d'avoir indiqué le rôle de son personnage dans le retour de ces missionnaires. Ceux qu'il a amenés en 1670, étaient d'ailleurs, du propre aveu de M. Chapais, des religieux bons et exemplaires et quand le Très Rév. Père Germain Allart, leur Provincial qui mourut évêque de Vence, en France, repartit, après les avoir réinstallés au Canada, il emporta les éloges de l'intendant Talon que M. Chapais

cite et le Ma l'autor cain ques retou de se mais d'une frappe venèr comp La vé néces Qu reur trouv en es peu s parlei tions sans fondi et la pour J'a où l' comit de l' du C autou face Jésui la foi milie la vie évêqu cois,